Section SNES
Collège Les Sablons
53 rue Duparchy
91170 Viry-Châtillon

Viry-Châtillon, le 17 mars 2014

Monsieur le Ministre,

s/c du Recteur de Versailles
s/c DASEN Essonne
S/c chef d'établissement

Objet : La grève du 18 mars 2014 au collège les Sablons

Les enseignants grévistes du collège les Sablons ont décidé, de cesser le travail le mardi 18 mars car ils se reconnaissent pleinement dans l'appel à la grève nationale des organisations syndicales, dont le SNES-FSU, pour demander une revalorisation des salaires et une amélioration des conditions de travail dans la Fonction publique. Le service public d'éducation subit également cette dégradation avec, par exemple, l'augmentation d'effectifs d'élèves par classe rendant la tâche des enseignants de plus en plus complexe sans passer par aucune reconnaissance salariale.

Les enseignants du collège les Sablons de Viry-Châtillon subissent aussi de plein fouet la dégradation de leurs conditions de travail. Jour après jour, ils sont face à un stress quotidien dans un établissement de l'éducation prioritaire classé « Zone Prévention Violence ». La solitude est durement ressentie par l'ensemble des enseignants et personnels d'éducation. La dynamique d'établissement s'effrite de plus en plus par l'absence d'impulsion. Les moyens paraissent insuffisants. L'école ouverte n'a pas été reconduite pendant les vacances scolaires de février. Pour la rentrée 2014, selon la DGH, il est prévu 28 élèves par classe pour le niveau 5ème ; alors que les autres niveaux sont estimés à 24-25 élèves. Pourquoi sacrifier le niveau 5ème ? Ne faisant pas partie des REP+ pour la rentrée prochaine et devant les annonces gouvernementales d'une réforme à moyens constants, les professeurs du collège sont également très inquiets quant au maintien de l'établissement au sein de la carte de l'éducation prioritaire.

Beaucoup d'enseignants au collège les Sablons débutent leur carrière. Ils sont pour la plupart jeunes, dynamiques et motivés. Ils font leur métier avec passion en servant les valeurs de notre République. Cependant l'érosion de ces bonnes volontés est le résultat de l'absence de reconnaissance de leur travail au quotidien. La reconnaissance de ce travail difficile doit passer par des actes forts. Monsieur le ministre, revalorisez nos salaires et nos conditions de travail. Permettez au service public d'éducation de s'exprimer avec force y compris dans les territoires les plus difficiles.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression notre respectueuse considération.

La section SNES du collège les Sablons

Copie directe : DASEN, Rectorat, Ministère Education Nationale et SNES